

VOLET ASSOCIATIF

BASES SECURITAIRES

NUMERO QUESTION LABEL JEUNES	INTITULE QUESTION	TYPE QUESTION	BAREME LABEL JEUNES FFF CA	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FEMININES	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FUTSAL	INFORMATIONS	PROPOSITION IDEE ACTION
PA201	Le club dispose-t-il d'un panneau d'affichage visible sur chacune des installations sportives qu'il utilise ?	Incontournable	Oui : éligible	Réponse Oui --> Elite Réponse Non --> Non éligible	Réponse Oui --> Elite Réponse Non --> Non éligible	Critère incontournable avec obligatoirement : Panneau d'affichage extérieur (ou intérieur du Gymnase pour le Futsal); l'organigramme du club, les numéros d'urgence. Dans le club house : les diplômes d'Etat (à partir de BMF) ou les cartes professionnelles d'éducateurs et le règlement intérieur. Si plusieurs installations, possibilité de tout mettre sur l'installation principale et uniquement les numéros d'urgence et l'organigramme du club sur les autres installations	Prendre contact avec la collectivité locale pour la mise en place du panneau d'affichage Bibliothèque : - "Statuts et règlements intérieur" - "La subvention publique" - Statut des éducateurs - Formulaire de déclaration d'obtention de la carte professionnelle : https://eaps.sports.gouv.fr
PA202	Le club utilise-t-il des buts fixés au sol ?	Incontournable	Oui : éligible	Réponse Oui --> Elite Réponse Non --> Non éligible	Réponse Oui --> Elite Réponse Non --> Non éligible	Avec le matériel adapté. Sur Synthétique but avec fixation (s) lestée(s) ou les buts avec les roues. Pour le Futsal, buts de hand fixés au sol ou lestés ou sur roues avec systèmes de blocages	Décret but
EFFECTIF MINIMUM DE JEUNES PRATIQUANTES OU PRATIQUANTS							
PA301	Nombre TOTAL de licenciés U6-U9 F et M (Label Jeunes) Effectif minimum de jeunes pratiquantes licenciées (Label EFF)	Incontournable	ADDITION des PA301a/b/c 10 : Espoir 20 : Elite	Niveau : « Espoir » A minima 8 licenciées U6F à U13F Niveau : « Excellence » A minima 12 licenciées U6F à U11F + 12 licenciées U12F à U19F Niveau : « Elite » A minima 20 licenciées U6F à U11F + 25 licenciées U12F à U19F	* Moins de 8 licenciés Futsal de U6 à U15 + moins de 8 licenciés Futsal de U16 à U19 + moins de 4 licenciés Futsal de U6F à U19F = NON ELIGIBLE * Au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U6 à U15 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U16 à U19 + au moins 4 licenciés Futsal dans la catégorie U6F à U19F = BRONZE * Au moins 16 licenciés Futsal dans les catégories U6 à U11 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U12 à U15 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U16 à U19 + au moins 8 licenciés Futsal dans la catégorie U6F à U19F = ARGENT * Au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U6 à U7 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U8 à U9 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U10 à U11 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U12 à U13 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U14 à U15 + au moins 8 licenciés Futsal dans les catégories U16 à U19 + au moins 12 licenciés Futsal dans la catégorie U6F à U19F = OR	Données générées automatiquement en fonction des données du club en faisant une addition des 3 types de licenciés pour le label JEUNES Addition des licenciées F pour Label EFF Addition Licenciés FUTSAL pour LABEL FUTSAL Il faut reprendre la visibilité des licenciés par Label avec le logiciel qui pioche dans les informations en fonction des critères des différents Labels Si pas d'offre pratique futsal dans le territoire, possibilité de comptabiliser les pratiquant(e)s qui s'entraînent en futsal la semaine et jouent sur herbe le week-end. Dans ce cas, le CT ou accompagnateur comptabilise les pratiquant(e)s pour ajuster la situation du club et le signale dans les commentaires à destination des clubs sur l'outil label	Développer la pratique féminine : - identifier/recruter/former un ou une éducatrice - ouvrir une EFF - créer ou se servir des outils de communication - organiser des journées portes ouvertes - mettre en place la fiche d'information - accueillir des licenciées féminines qui jouent avec les garçons - créer une équipe féminine Développer la pratique jeune : - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps periscolaire - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes - organiser des stages vacances - tendre vers une catégorie d'âge = une équipe Développer la pratique Futsal : - Se rapprocher du CT en charge du développement de la pratique Définir un référent Futsal - Mise en place de séances spécifiques - Suivre le module Futsal Initiation Bibliothèque : - guide interactif de la pratique féminine - "organiser une journée portes ouvertes" - Plan de développement Futsal
PA301a	Nombre de licenciées U6-U9 F	pour info					
PA 301b	Nombre de licenciés U6-U9 M	pour info					
PA 301c	Nombre de licenciés U6-U9 Futsal	pour info					
PA302	Nombre TOTAL de licenciés U10-U11 F et M	Incontournable	ADDITION des PA302a/b/c 10 : Espoir 20 : Elite				
PA302a	Nombre de licenciées U10-U11 F	pour info					
PA302b	Nombre de licenciés U10-U11 M	pour info					
PA302c	Nombre de licenciés U10-U11 Futsal	pour info					
PA303	Nombre TOTAL de licenciés U12-U13 F et M	Incontournable	ADDITION des PA303a/b/c 10 : Espoir 20 : Elite				
PA 303a	Nombre de licenciées U12-U13F	pour info					
PA303b	Nombre de licenciés U12F-U13M	pour info					
PA303c	Nombre de licenciés U12-U13 Futsal	pour info					
PA304	Nombre TOTAL de licenciés U14-U19	Incontournable	ADDITION des PA304a/b/c 30 : Excellence 45 : Elite				
PA 304a	Nombre de licenciées U14-U19F	pour info					
PA304b	Nombre de licenciés U14-U19M	pour info					
PA304c	Nombre de licenciés U14-U19 Futsal	pour info					
EFFECTIF JEUNES							
PA401	% de licenciés U6-U11 M et F / nombre total des pratiquants libres M et F	Cumulable	>=25% : 1pt >=30% : 1,5pts >=35% : 2 pts				
PA402	% de licenciés U12- U15 M et F / nombre total des pratiquants libres M et F	Cumulable	>=20% : 1pt >=25% : 1,5pts >=30% : 2pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club Calcul du poids des jeunes par rapport aux licenciés total du club	
PA403	% de licenciés U16-U19 M et F / total des pratiquants libres M et F	Cumulable	>=15% : 1pt >=20% : 1,5 pts >=25% : 2pts				
PA404	% de pratiquantes U6F-U13F / total des pratiquants U6-U13 M et F	Cumulable	>=5% : 1pt >=7% : 1,5pts >=10% : 2,5pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club Calcul du poids des filles par rapport au licenciés jeunes du club	
PA405	% de pratiquantes U14F-U19F / total des pratiquants U14-U19 M et F	Cumulable	>=6% : 0,5 pt >=9% : 1pt >=12% : 1,5pts				
PA406	% de mutations / effectifs U7 – U11 M et F	Cumulable	- 10 % : 1pt - 8 % : 1,5 pts - 5% : 2pts				Améliorer la qualité de l'accueil : - déterminer un référent accueil - animation du club house avant les entrainements - tenues identiques - journal interne - anniversaires ...
PA407	% de mutations / effectifs U12 – U15 M et F	Cumulable	- 15 % : 1pt - 10% : 1,5 pts - 5% : 2pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club Calcul du poids des mutations sur l'effectif des jeunes	Améliorer le pouvoir de fidélisation : - Former une personne au module associatif - création d'une commission animation - mise en place d'initiatives envers les jeunes - création d'une commission des parents
PA408	% de mutations / effectifs U16-U19 M et F	Cumulable	- 20% : 1pt - 15% : 1,5pts - 10% : 2pts				
PA409	% de licenciés U6-U10 M et F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=50% : 1pt >=60% : 1,5pts >=70% : 2pts				

PA410	% de licenciés U11-U14 M et F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=60% : 1pt >=70% : 1,5pts >=80% : 2pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club, si le club est issu d'une fusion, les données ne sont pas retrouvées, c'est à l'accompagnateur en cas de litige de point de faire les calculs % de licence de la saison précédente renouvelé cette saison par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie éditées la saison précédente
PA411	% de licenciés U15-U18 M et F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=60% : 1pt >=70% : 1,5pts >=80% : 2pts			
PA412	% de licenciés U6F-U10F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=50% : 0,5pt >=60% : 1pt >=70% : 1,5pts			
PA413	% de licenciés U11F-U14F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=60% : 0,5pt >=70% : 1pt >=80% : 1,5pts			
PA414	% de licenciés U15F-U18F de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>=60% : 0,5pt >=70% : 1pt >=80% : 1,5pts			
PA415	% de nouvelles licences de U6-U11 Fet M	Cumulable	<30% : 0 pt >=30% : 1 pt >=40% : 1 ,5 pts >=50% : 2 pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club.
PA416	% de nouvelles licences de U12-U19 et F et M	Cumulable	<15% : 0 pt >=15% : 1 pt >=20% : 1 ,5 pts >=25% : 2 pts			

EFFECTIF DIRIGEANTS

PA501	Ratio nombre dirigeants (tes) licenciés (es) / nombre de pratiquants U6-U19 M et F	Cumulable	>=12% : 1pt >=15% : 1,5 pts >=18% : 3,5pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club	Intégrer les parents à la vie du club : - établir une fiche de renseignement à faire compléter aux parents - organisation du turn over du lavage des maillots, des goûters, co-voiturage... - communiquer auprès des parents, newsletter... - créer un challenge des dirigeants - prix de la licence différent - création d'une commission des parents - mise en place d'activités autres (cuisine...) - Proposer d'acquérir de nouvelles compétences : Faire le lien avec le PFFD Bibliothèque : - "contrepartie de la mission de bénévole" - "la fiche de renseignement" - Fiche de postes des différents rôles dans le club - Programme Bleu Blanc Rouge
PA502	% de femmes licenciées dans l'encadrement (dirigeantes, éducatrices, arbitres)	Cumulable	>=8% : 3pts >=10% : 4pts >=12% : 5pts			Données générées automatiquement en fonction des données du club Soyez vigilant sur les encadrantes qui auraient une licence libre - Si c'est le cas, l'indiquer dans les commentaires et en tenir compte dans le calcul Sensibiliser sur le principe de l'assurance qui ne prendrait (peut-être) pas en compte le fait qu'une joueuse soit blessée en tant que dirigeante ou éducatrice	Recruter des femmes : - recrutement des mamans sur de actions ponctuelles - fiche de renseignement - penser aux institutrices - Leur faire passer le module d'animatrice fédérale de football - penser aux formations initiales (arbitres ou dirigeantes via le PFFD et les IR2F)

SECURITE OPERATIONNELLE

PA601	Le club dispose-t-il d'une trousse à pharmacie 1ers secours de terrain à usage grand public ?	Cumulable	oui : 1 pt non : 0pt			A proximité des terrains dans un endroit sécurisé contenant des produits de base (désinfectant, pansements, bombe de froid...)	Améliorer la sécurité des pratiquants : - se rapprocher des collectivités territoriales - acheter du matériel - mettre en place une commission sécurité avec des représentants de la commune - mettre en place une formation interne pour tous (PSC1...) - utiliser les ressources internes (infirmières, médecins...) - utiliser le PEF Bibliothèque : - Centrale d'achat FFF pour les défibrillateurs (projet en cours)
PA602	Le club dispose-t-il d'un Défibrillateur cardiaque (contrat de maintenance à jour) disponible à proximité des terrains	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			Il doit être accessible à tous et être à moins de 5 min du terrain et les patches et batterie ne doivent pas être périmés. La mise à disposition de cet équipement est du ressort de la collectivité locale	Mettre en place une coordination des déplacements Bibliothèque : -"clubs et assurances" - Dispositif FAFA Transport (minibus) en ligne mi octobre - Fourniture de la fiche d'autorisation de déplacement par les CDG
PA603	Le club organise-t-il le déplacement des enfants ? (lieux de rdv sécurisés, référent transport, coordonnées des parents)	Cumulable	oui : 1,5pts non : 0pt			Est-ce qu'il y a une coordination dans les déplacements ou chacun se débrouille ?	Bibliothèque : - Dispositif FAFA Transport (minibus) en ligne mi octobre - Fourniture de la fiche d'autorisation de déplacement par les CDG
PA604	Le club met-il en place la fiche sanitaire ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Fiche sanitaire Jeunesse et Sport pour le suivi des enfants

QUALITE DES INSTALLATIONS ET DES EQUIPEMENTS

PA701	Le nombre de vestiaires est-il suffisant ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			Est-ce que les enfants ont un vestiaire ou sont-ils obligés de venir déjà changé ?
PA702	Les douches sont-elles de bonne qualité ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			
PA703	Les vestiaires sont-ils propres ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			

PA704	Le chauffage fonctionne-t-il convenablement ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt				Améliorer les relations avec les collectivités territoriales : - programmer des entretiens pour l'utilisation des installations (terrains, gymnase...) - inviter les élus à participer aux événements sportifs et festifs du club - se servir des résultats du label pour faire évoluer les choses
PA705	Le club dispose-t-il d'un vestiaire dédié aux femmes ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			Les filles peuvent elles se changer dans un vestiaire sans présence de garçons et pas dans un local matériel ?	
PA706	Quelle est la qualité du revêtement des terrains utilisés ?	Cumulable	Mauvais : 0pt Moyen : 1pt Bon : 1,5pts Très bon : 2pts			Très bon = synthétique, après faites en fonction de votre territoire Pour le futsal, le parquet dans un gymnase est la meilleur association. Puis Le gymnase + sol synthétique Puis l'outdoor FFF (terrain extérieur) couvert Puis Outdoor FFF (terrain extérieur) non couvert Revêtement béton Revêtement macadame	Préserver la qualité et propreté des vestiaires : - ranger le matériel - mettre a disposition des poubelles, balais, raclettes - mettre en place un turn over de nettoyage des vestiaires après les entrainements... Programme éducatif fédéral (thème "environnement")
PA707	L'éclairage est-il de bonne qualité ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0pt			Participation à au moins la moitié des réunions organisées par les instances	Préserver la qualité des terrains : - programmer les entrainements pour ne pas les surcharger (afficher le programme) - mettre en place le travail spécifique en dehors du terrain (coordination...)
PA708	Le club dispose-t-il d'un 1/2 terrain minimum par groupe d'entraînement (16 joueurs) pour le foot d'animation ?	Cumulable	oui : 1,5 pts non : 0pt			En fonction de la disponibilité des infrastructures, mais les enfants doivent être en capacité de pouvoir jouer en toute sécurité (positionnement des ateliers ne mettant en danger les enfants)	Bibliothèque : - Dispositif FAFA Equipement (en ligne mi octobre) - Mise en avant des terrains Futsal extérieur sur la page Youtube FFF - Règlement terrains - Règlement éclairages - Règlement terrain Beach soccer - Règlement terrain Futsal
PA709	Le club dispose-t-il d'un terrain minimum par groupe d'entraînement (16 joueurs) pour les catégories jeunes supérieurs	Cumulable	oui : 1,5 pts non : 0pt			Idem Futsal	
PA710	Quelle est la fréquence d'utilisation du gymnase ?	Cumulable	Jamais : 0pt ponctuelle (occasionnelle) : 1pt hebdomadaire : 1,5pts plusieurs fois par semaine : 2pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS de l'utilisation du gymnase	
PA711	Le club dispose-t-il de matériels en quantité suffisante pour chaque groupe d'entraînement ?	Cumulable	1 ballon par joueur + 1 chasuble par joueur + un jeu de coupelles + conditions de rangement 1 pt par type de matériel			Si possible local matériel rangé et organisé	

ACTIONS DE PROMOTION ET RECRUTEMENT

PA801 PA401 Féminines	Quelle action le club met-il en place à l'école élémentaires ?	Label Jeunes : Cumulable / EFF : Incontournable	1 action ponctuelle : 1pt 1 action périscolaire (TAP) : 1,5pts 1 cycle mise en place (6 séances) : 2pts 1 action "opération FFF" : 3 pts	Réponse "0 action" --> Excellence Réponse "A minima 1 action" --> Elite			Améliorer les relations avec l'EN : - prendre contact avec le district pour la mise en place d'une action - présentation du projet national Foot à l'école - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps périscolaire Conventions USEP-UFOLEP-UGSEL
PA801a	Quelle action le club met-t-il en place avec le secondaire ?	Cumulable	1 action ponctuelle 1 pt 15aine du foot : 2pts				
PA802 PA402 Féminines	Combien de journées portes ouvertes par saison le club organise-t-il ?	Label Jeunes : Cumulable / EFF : Incontournable	Aucune action 1 action : 2 pts 2 actions ou plus : 4pts	"1 action avec les outils de communication FFF" --> Espoir "A minima 2 actions + 1 plan de communication défini" --> Elite		Une journée porte ouverte c'est une "séance" qui est ouverte aux non licenciés et où il y a eu une communication particulière. LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Développer le pratique jeune : - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes Semaine du football féminin
PA803	Le club est-il inscrit à l'opération Toutes Foot ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0pt			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	
PA804	De quels outils de communication le club dispose-t-il ?	Cumulable	Plaquette du club Journal du club Réseaux sociaux Site internet 1 pt par outil Limite 4 outils			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Améliorer la communication interne externe : - créer et faire vivre site internet/réseaux sociaux - communiquer en interne sur les actions du club (journal, newsletter, affichage...) - créer et diffuser le trombinoscope du club - présenter l'équipe dirigeante aux nouveaux parents/licenciés - diffuser le plus tôt possible le calendrier des manifestations du club - diffuser des photos de la manifestation - créer une journée de fin de saison avec les acteurs internes et externes des clubs Bibliothèque : "la communication interne des clubs"

ANIMATION DU CLUB

PA901	Le club dispose-t-il d'une salle de convivialité ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0pt			Affichage des diplômes d'Etat, organigramme et règlement intérieur Orienter le club vers l'affichage de photos, vie de l'école de foot, des jeunes... Vérification des données lors de la visite	Améliorer la qualité et l'utilisation du club house : - mettre en place une permanence, pendant les entrainements, stages, vacances... - organiser des goûters, des anniversaires, des soirées... - afficher les résultats, le calendrier, les rdv... - décorer aux couleurs du club, valeurs...
PA902	Le club l'utilise-t-elle régulièrement ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0pt			Vérification des données lors de la visite	Bibliothèque : - " buvette et débits temporaires de boissons" - "le mécénat et le sponsoring" - Dispositif FAFA Equipement (club house) mi octobre - Club lieu de vie

PA903	Combien d'actions d'intégration des parents (hors animations festives) le club organise-t-il ?	Cumulable	1 action : 2pts 2 actions : 4pts			Réunions d'informations de début ou fin de saison, fiche de renseignements... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Intégrer les parents à la vie du club : - établir une fiche de renseignements à faire compléter aux parents - organisation du turn over du lavage des maillots, des goûters, co-voiturage... - communiquer auprès des parents, newsletter... - Dématérialisation de la demande de licence (fiche d'information dès 2017-2018) Bibliothèque : - fiche de renseignement
PA904	Combien d'opérations festives (hors animations sportives) le club organise-t-il ?	Cumulable	1 opération : 2pts 2 opérations 4pts			Lotos, diner dansant, concours de belotte, poker... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - "association et comptabilité" - "la musique, la SACEM et droits d'auteurs"
PA905	Quelles initiatives en faveur des jeunes le club organise-t-il ?	Cumulable	Stages; voyages; accompagnement scolaire; garderie; conseil de jeunes; autres : 2 pts par action			Dans autres ont peut mettre tournoi de console... LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Développer les initiatives en faveur des jeunes : - les rendre acteur de leur club (organisation de tournoi de console...) Bibliothèque : - Guide So Bénévole (bureau des jeunes)
PA906	Le club met-il en place une action en direction du publics handicapés ?	Cumulable	Aucune action : 0pt Accueil : 0,5 pt Action/opération 1pt Section : 1,5pts				Ouvrir les portes de son club aux différents publics: - se rapprocher de l'IME (ou autre) le plus proche... - se rapprocher du district et ou de la direction départementale Bibliothèque : - Conventions FFSA-FFH
PA907	Le club est-il régulièrement représenté aux réunions organisées par les instances fédérales ?	Cumulable	oui : 2pts non : 0pt			Participation à au moins la moitié des réunions organisées par les instances	Développer et entretenir les relations avec l'environnement fédéral : - participer à toutes les réunions avec les bonnes personnes (ex si réunion U9, présence de l'éducateur U9) - faire des points d'infos au cours des réunions du club - se proposer pour accueillir des journées promo de la FFF (journées d'accueils...)
PA908	Est-ce que les arbitres participent à la vie du club ?	Cumulable	oui : 1pt non : 0pt			Soirées, interventions chez les jeunes, tournois, comité directeur ...	

VOLET EDUCATIF

AFFICHAGE DES SUPPORTS FEDERAUX

NUMERO QUESTION LABEL JEUNES	INTITULE QUESTION	TYPE QUESTION	BAREME LABEL JEUNES FFF CA	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FEMININES	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FUTSAL	INFORMATIONS	PROPOSITION IDEE ACTION
PE201	le club est-il engagé dans le programme éducatif fédéral ?	Incontournable	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Données générées automatiquement. L'engagement se fait dans Footclubs rubrique "organisation" puis "identité club"	
PE202	le club a-t-il affiché sur son installation principale la charte d'engagement (poster) dans le programme éducatif ?	Incontournable	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Le poster doit être récupéré au District après engagement et affiché dans le club house	Bibliothèque : - "Statuts et règlements intérieur" - "la subvention publique"
PE203	le club a-t-il affiché sur son installation principale les lois du jeu du football d'animation (affiche FFF) ?	Incontournable	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Affiche donnée au district en 2020/2021	
PE204	Le club a-t-il projeté au moins 1 action PEF et transmis les fiches actions correspondantes au centre de gestion via le site PEF ?	Incontournable	Oui : Eligible	Oui : Eligible	Non = Non Eligible 1 fiche action PEF sur l'arbitrage = BRONZE 1 fiche action PEF sur l'arbitrage pour toutes les catégories + 1 fiche PEF par thème (6) pour toutes les catégories = ARGENT 1 fiche action PEF sur l'arbitrage pour toutes les catégories + 3 fiches PEF par thème (6) pour toutes les catégories = OR	Les fiches actions doivent être déposées dans l'espace des pièces jointes. Vous pouvez déposer vos actions sur le site PEF et récupérer la fiche récap de votre action.	Bibliothèque : - Fiches actions - Classeurs pédagogiques

STRUCTURATION - ORGANISATION

PE301	Le club a-t-il élaboré un calendrier prévisionnel d'actions sur la saison ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 5 pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS La commission pour compter doit se réunir et donc avoir une "programmation" de réunion et des comptes rendus	
PE302	Existe-t-il au sein du club une commission dédiée au volet éducatif, social ou citoyen ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 5 pts				Améliorer ou créer la structuration du PEF : - mettre en place un référent PEF avec un bon profil - aller vers la formation CFF4
PE303	Quelles sont les catégories du club ciblées par le programme éducatif ?	Cumulable	U6-U9 : 5 pts U10-U13 : 5 pts U14-U19 : 5 pts Cumulatif			Pour le club qui n'a pas d'équipe au dessus des U13, merci de cocher la case U14-U19, il ne doit pas être pénalisé	- création d'une commission avec un représentant de tous les acteurs du club (dirigeants, éducateurs, joueur, parent, arbitres...)
PE304	Les outils du programme (classeur, incollables, photocopies) sont-ils disponibles auprès de l'ensemble de l'encadrement ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 5 pts			Il faut vérifier si les outils sont dans le bureau ou autre à disposition de tout le monde	Concevoir une programmation : - connaître ses besoins - se servir des stages vacances - balayer toutes les catégories
PE305	Le PEF est-il inscrit à l'ordre du jour des diverses réunions du club (réunions techniques, comité directeur, assemblée générale, réunion parents) ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 5 pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - Classeur PEF - Puissance Foot

DEPLOIEMENT

PE401	% d'éducateurs des catégories jeunes impliqués et actifs dans le programme	Cumulable	Tranches >=25% : 3 pt >=50% : 7 pts >=75% : 10 pts			Prendre en compte les informations du club ainsi que le nombre d'actions effectuées et le nombre de catégorie visées	
PE402	Le club implique-t-il les parents, les accompagnateurs ou d'autres personnes extérieures (experts) en relation avec une des thématiques du PEF ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 5 pts				Optimiser le travail de la commission : - mettre en place des actions sur l'ensemble des catégories et l'ensemble des thèmes - mettre à disposition les outils - parler du PEF dans les différentes commissions - privilégier le ludique - rendre acteur les enfants
PE403	Combien de séances pédagogiques en salle le club organise-t-il sur le PEF au cours de la saison ?	Cumulable	<=3 : 3 pts <=6 : 4 pts >=7 : 5 pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS POUR TOUTES LES CATEGORIES ET TOUS LES THEMES COCHES	Impliquer tous les éducateurs et autres : - mettre en place des ateliers au cours des plateaux - mettre en place des opérations "coup de poing" - profiter du mauvais temps pour faire du PEF - impliquer les parents - impliquer des acteurs extérieurs (centre de tri, kiné, diététique...)
PE404	Le club a-t-il déjà mis en place une action sur les thématiques suivantes ?	Cumulable	1 thème : 1 pt 2 thèmes : 2 pts 3 thèmes : 4 pts 4 thèmes : 6 pts 5 thèmes : 8 pts 6 thèmes : 10 pts				
PE405	Quels outils dédiés au programme le club utilise-t-il ?	Cumulable	2 pts par outils			Données évidemment subjectives, basez vous sur les dires du club et au vu des actions faites	Bibliothèque : - Quiz Les incollables

PE406	Avez-vous une action éducative d'envergure liée au PEF ?	Cumulable	Non : 0 pt Oui : 3 pts POINT BONUS			Action fil rouge sur l'année, répétitive, avec une mobilisation du club et des dirigeants sur un projet identifié en lien avec une ou plusieurs catégories. (Actions éducatives, scolaires, médicales.....)	- Classeur actions terrains à venir - Puissance Foot
COMMUNICATION - PROMOTION							
PE501	Mise en valeur des actions éducatives sur les supports de communication du club	Cumulable	1 support : 2 pts 2 supports : 3 pts 3 supports : 5 pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS Dossiers CNDS, documents créés pour mettre en avant auprès de la mairie ou autre des actions PEF mis en place par le club	Valoriser la mise en place du PEF : - utiliser les "lettres types" à destination des parents, collectivités et partenaires - valoriser les actions sur tous les supports de communication - faire des demandes ANS - participer au trophée Philippe SEGUIN - inviter les médias
PE502	Le club a-t-il constitué un ou plusieurs dossiers de demande de valorisation de ses actions ?	Cumulable	Non : 0 pt oui : 4 pts			Fiches transmises avant le jour de la visite à la Ligue ou au District	
PE503	Nombre de fiches actions transmises au district ou à la ligue	Cumulable Label Jeunes	1 fiche : 2 pts 2 fiches : 3 pts 3 fiches ou plus : 5 pts				
PE504	Le club active-t-il les médias locaux pour la promotion de ses actions (dossiers de presse, communiqués, etc...)	Cumulable	Non : 0 pt oui : 4 pts			LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Bibliothèque : - Fiches type actions du PEF - Puissance Foot
PE505	Le club participe-t-il aux réunions PEF organisées par la Ligue ou le District ?	Cumulable	Non : 0 pt Oui : 2 pts			Si la ligue ou le district n'organise pas ce type de réunion valider le critère	
PE506	L'encadrement a-t-il été sanctionné pour un fait grave entraînant un envoi au rapporteur	Cumulable	Non : 10 pts Oui = 0 pt			Si un dirigeant, éducateur ou arbitre du club a été sanctionné pour un fait grave qui entraîne un envoi au rapporteur le club n'a pas les points. Le binôme d'accompagnateur peut solliciter toutes les commissions qu'elle souhaite pour attribuer les points ou non en cas de durcissement des sanctions ou d'exclusion de cette personne par le club	Barème des sanctions du règlement du Label Jeunes FFF

VOLET ENCADREMENT ET FORMATION

ENCADREMENT							
NUMERO QUESTION LABEL JEUNES	INTITULE QUESTION	TYPE QUESTION	BAREME LABEL JEUNES FFF CA	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FEMININES	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FUTSAL	INFORMATIONS	PROPOSITION IDEE ACTION
PF201	Responsable jeunes licencié identifié	Incontournable	Aucun diplôme = Non éligible CFF1 ou DF Ecole de foot ou CFF2 ou DF Jeunes = espoir BMF = Excellence BEF ou plus = Elite			Données générées automatiquement. L'identification se fait dans Footclubs rubrique "organisation" puis "membre du club" L'objectif est de tendre vers une personne par fonction. Une même personne peut remplir 2 fonctions au maximum	Améliorer la structuration technique du club : - mettre en place un organigramme technique du club en fonction des disidératas et des compétences - tendre vers une équipe = 1 éducateur avec le bon niveau de diplôme ou de formation - mettre en place des commissions en fonction du club Améliorer la structuration organisationnelle du club : - mettre en place un organigramme administratif du club en fonction des disidératas et des compétences des dirigeants bénévoles - tendre vers une fonction = 1 dirigeant formé avec le bon niveau de diplôme ou de formation - inscrire des personnes aux formations du parcours de formation du dirigeant bénévole - mettre en place des commissions en fonction du club Bibliothèque : - schéma de formation des bénévoles - Guide so bénévole - Fiches de postes
PF 201 Féminines	Responsable Technique Ecole Féminine		Oui --> Elite Non --> Non Eligible			A noter qu'un BMF en cours de formation est compté comme ayant les pré requis du BMF	
PF202 PF201 Futsal	Référent PEF licencié identifié		Oui --> Elite Non --> Non Eligible		Oui --> Elite Non --> Non Eligible	Il est possible que les 4 référents soient la même personne mais il faut tendre à ce que les personnes soient différentes	
PF203	Référent arbitre licencié identifié					Le nouvel outil permet de faire l'organigramme de manière automatique dans la mesure où les personnes sont bien référencées sur Footclubs (avec les fonctions en MAJUSCULES)	
PF204	Référent sécurité licencié identifié		Oui --> Elite Non --> Non Eligible				
PF205 PF203 Féminines	Référent féminin licencié identifié		Oui --> Elite Non --> Non Eligible				
PF206	Votre club dispose-t-il, pour la catégorie U6-U7, d'un encadrant attesté du module U6-U7 ou certifié BMF minimum?						
PF207	Votre club dispose, pour la catégorie U8-U9, d'un responsable		ni attesté, ni certifié = Non éligible attesté d'un module ou d'un CFI U6-U9 = Espoir attesté d'un CFF ou un DF = Excellence certifié du BMF minimum = Elite				
PF208	Votre club dispose, pour la catégorie U10-U11, d'un responsable		ni attesté, ni certifié = Non éligible attesté d'un module ou d'un CFI U10-U13 = Espoir attesté d'un CFF ou un DF = Excellence certifié du BMF minimum = Elite			Le niveau de CFF ou de module n'est pas obligatoirement en rapport avec le niveau de l'équipe encadrée ex : un éducateur titulaire du CFF2 qui encadre le U9 compte, et à l'inverse, un éducateur titulaire du CFF1 qui encadre des U13 compte aussi	
PF209	Votre club dispose, pour la catégorie U12-U13, d'un responsable		ni attesté, ni certifié = Non éligible attesté d'un module ou d'un CFI U10-U13 = Espoir attesté d'un CFF ou un DF = Excellence certifié du BMF minimum = Elite			Pour les catégories de U7 à U9, c'est la pratique dans la semaine qui compte, ex : si l'éducateur référent est dans un club avec beaucoup d'équipe, il ne peut évidemment pas couvrir toutes les équipes, mais s'il est présent au moins sur un plateau cela compte Une même personne ne peut avoir la responsabilité de plus de 2 catégories et ce doit être des catégories cohérentes par rapport aux contraintes	
PF210	Votre club dispose, pour la catégorie U14-U15, d'un responsable		ni attesté, ni certifié = Espoir attesté d'un module ou d'un CFI U14-U19 = Espoir attesté d'un CFF ou un DF = Excellence certifié du BMF minimum = Elite				
PF211	Votre club dispose pour les catégories U16 à U19, d'un ou plusieurs responsables	ni attesté, ni certifié = Espoir attesté d'un module ou d'un CFI U14-U19 = Espoir attesté d'un CFF ou un DF = Excellence certifié du BMF minimum = Excellence 2 certifiés d'un CFF ou d'un DF = Excellence 2 au moins certifiés d'un BMF = Elite					
PF301	Le club a-t-il formalisé un plan de formation sur les saisons N, N+1 et N+2 de son encadrement (dirigeants, éducateurs, arbitres, salariés) ?	Incontournable	Oui --> Elite Non --> Non Eligible		Oui --> Elite Non --> Non Eligible	LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS Ceci est maintenant intégré au logiciel, mais on peut prendre en compte un document proposé par le club	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostiquer 2. Cibler les personnes 3. Prioriser les acteurs 4. Convaincre les acteurs 5. Définir le budget 6. Planifier 7. Assurer le suivi Bibliothèque : - Plan de formation
NIVEAU DE L'ENCADREMENT							
PF401	Quel est le nombre de licenciés attestés d'une formation aux gestes qui sauvent ?	Cumulable	>=1 : 1 pt >=3 : 2pts >=5 : 3 pts			Formation PSC1, premier secours LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS	Améliorer la sécurité des adhérents : - mettre en place une formation PSC1 en interne - établir une fiche de renseignement - 1 équipe = 1 personne formée au geste qui sauvent
PF402	Avez-vous des éducatrices dans l'encadrement U6-U7 / U8-U9 ?	Cumulable	Oui : 2 pts Non : 0 pt			Voir en fonction de l'organigramme technique du club. On compte les éducatrices qui sont formées (peu importe le type de licence qu'elles ont)	Féminiser l'encadrement : - proposer aux femmes (aux mamans) le module U7 - Proposer la formation d'animatrice fédérale de football
PF 301 Féminines	Nombre de femmes dans l'encadrement des équipes féminines dont une par équipe engagée	Incontournable EFF		Aucune femme licenciée --> Non éligible A minima 1 femme --> Espoir A minima 3 femmes --> Excellence A minima 5 femmes --> Elite		Principe de 1 femme par équipe quelque soit son rôle. Si un club à 5 équipes, mais 3 équipes avec une femme, le club prétend au niveau Argent. Il faut compter le nombre d'équipe où il y a une femme.	
PF403	Rapport entre le nombre d'éducateurs attestés ou certifiés intervenant dans les catégories U6 à U9 garçons et filles et le nombre total de licenciés U6-U9	Cumulable	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés en comptant AF, CFI, DF et plus / total licenciés U6-U9 (tranches 1 pour 16 = 6,25% : 5 pts ; 1 pour 12 = 8,33% : 10 pts ; 1 pour 8 = 12,5% : 14pts)			Tenir compte des équipes garçons et filles et Futsal Pour les catégories de U7 à U9, c'est la pratique dans la semaine	

PF404	Proportion des équipes U10-U13 garçons et filles engagés encadrés par un éducateur attesté ou certifié intervenant dans les catégories U10 à U13 garçons et filles (la même personne la semaine et le week-end)	Cumulable	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés en comptant AF, CFI, DF et plus / aux équipes engagées 100% des équipes = 14 pts ; 75%=10pts ; 50% des équipes = 5pts			qui compte, ex : si l'éducateur référent est dans un club avec beaucoup d'équipe, il ne peut évidemment pas couvrir toutes les équipes, mais si il est présent au moins sur un plateau cela compte Dans l'outil il est noté pour les U6-U9 "(la même personne la semaine et le week-end)", mais il ne faut en tenir compte pour cette catégorie d'âge	Former les encadrants : - Proposer à tous les encadrants (parents qui donnent un coup de main, éducateurs...) de se former - proposer des formation correspondantes à la catégorie concernée - tendre vers 1 équipe = le diplôme correspondant - former les spécialistes
PF405	Proportion des équipes U14-U19 garçons et filles engagés encadrés par un éducateur attesté ou certifié intervenant dans les catégories U14 à U19 garçons et filles (la même personne la semaine et le week-end)	Cumulable	Rapport nombre d'éducateurs attestés ou certifiés en comptant AF, CFI, DF et plus / aux équipes engagées 100% des équipes = 14 pts ; 75%=10pts ; 50% des équipes = 5pts			Le nouvel outil permet de faire l'organigramme de manière automatique dans la mesure où les personnes sont bien référencées sur Footclubs (avec les fonctions en MAJUSCULES)	
PF406	Nombre d'encadrants spécifiques attestés ou certifiés	Cumulable	0,5 pt par attestation 1 pt par certificat ou 0,5 pt par AF 1pt pour CFI Beach et PF limité à 3 pts max (BONUS)			Liste éligible : Certificat Entraîneur Préparateur Athlétique, Certificat Fédéral Gardien de But, Attestation Gardien de But Découverte, Attestation Gardien de But Perfectionnement, Certificat Fédéral Futsal Base, Attestation Futsal Base Initiation, Attestation Futsal Entraînement, Attestation Beach Soccer Découverte, Attestation Beach Soccer Perfectionnement, Attestation Animateur Football Urbain, Animatrice fédérale	
PF407	Nombre d'arbitres supplémentaires au-delà du respect du statut fédéral de l'arbitrage	Cumulable	1 arbitre : 2pts 2 arbitres : 4 pts 3 arbitres ou plus : 4 pts			Données à vérifier sur foot 2000 dans la rubrique club, licence, licence arbitre	Trouver de jeunes arbitres : - se rapprocher du CTRA - proposer des jeux en lien avec les lois du jeu PEF - informer
PF408	Nombre de éducateurs certifiés du CFF4 ou attestés d'un module du CFF4 ou CFI projet club	Cumulable	aucune certification ou attestation = 0 pt 1 module du CFF4 = 1 point 2 modules du CFF4 ou plus = 2 points 1 CFF4 ou CFI Projet club = 2,5 points 1 CFF4 ou CFI Projet club + un module = 3 points 1 CFF4 ou CFI Projet club + deux modules du CFF4 ou plus = 4 points 2 CFF4 ou 2 CFI Projet club = 5 points				Former les encadrants : - proposer le CFF4 à tous les dirigeants et éducateurs
PF408a	Nombre de dirigeants certifiés du CFF4 ou attestés d'un module du CFF4	Cumulable	aucune certification ou attestation = 0 pt 1 module du CFF4 = 1 point 2 modules du CFF4 ou plus = 2 points 1 CFF4 ou CFI Projet club = 2,5 points 1 CFF4 ou CFI Projet club + un module = 3 points 1 CFF4 ou CFI Projet club + deux modules du CFF4 ou plus = 4 points 2 CFF4 ou 2 CFI Projet club = 5 points				
PF409 PF302 Féminines	Niveau d'encadrement des équipes féminines	Incontournable		Aucun diplôme = Non éligible A minima 1 module attesté CFF1 ou CFF2 ou A minima 1 CFI U6 - U9, U10-U13, U14-U19 = Bronze A minima 1 CFF (1,2,3) et 2 modules attesté du CFF (1, 2, 3) ou A minima 1 DF (les 3) + 2 CFI (U6 - U9, U10-U13, U14-U19, Seniors) = Argent A minima 3 CFF (1,2,3) et 2 modules attesté du CFF (1, 2, 3) ou A minima 3 DF (les 3) + 2 CFI (U6 - U9, U10-U13, U14-U19, Seniors) = Or			
PF410 PF302 Futsal	Niveau d'encadrement des équipes Futsal	Cumulable			Aucun diplôme = Non éligible 1 éducateur certifié Futsal Base pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal ou 1 CFI Futsal pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal = Bronze 4 éducateurs certifiés Futsal Base dont 1 avec CFF4 pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal ou 4 CFI Futsal dont 1 avec le CFI projet club pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal = Argent 6 éducateurs certifiés Futsal Base + 1 éducateur certifié du BMF pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal ou 6 CFI Futsal + 1 BMF pour encadrer les U6 Futsal à U19 Futsal = OR		

PF409	Responsable GDB est-il formé ?	Cumulable	Aucun diplôme = 0 point Attestation découverte = 0,5 Perfectionnement = 1 point Certification ou CFI Gardien de But = 2 points				
PF410	Référent Futsal est-il formé ?	Cumulable	Aucun diplôme = 0 point Attestation / Découverte ou "Attestation Fédérale Futsal « Module U7-U9-U11 » : 0,5pt Perfectionnement ou CFI « Module U13-U15 » ou « Module Découverte » ou « Module Initiation » ou CFI « Module U18-Seniors » ou « Module Perfectionnement » ou « Module Entraînement » : 1 pt Certification ou Futsal Base (composé des 2 modules ci-dessus qui ont changé de nom suivant les années) certifié ou CFI Futsal : 2 pts				
PF411	Référent PEF est-il formé ?	Cumulable	Aucun diplôme = 0 point Module associatif ou AF Ethique et Intégrité = 0,5point Module sportif/éducatif = 1 point Certification ou CFA Projet club = 2 points				
FIDELISATION DE L'ENCADREMENT							
PF501	% d'éducateurs de la saison N-1 fidélisé	Cumulable	60% : 5 pts 70% : 7 pts 80% : 9 pts			Données générées automatiquement. % de licences éducateurs (technique, animateur, éducateur fédéral) de la saison précédents renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Valoriser les encadrants : - proposer des formations - mettre à disposition du matériel péda de qualité - accompagner et tutorer - organiser des soirées pour récompenser
PF502	% de dirigeants licenciés de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>70% : 2 pts >80% : 4 pts >90% : 5 pts			Données générées automatiquement. % de licences dirigeants de la saison précédents renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Renforcer l'identité du club : - proposer des équipements aux couleurs du club - mettre en place des entretiens individuels - proposer la défiscalisation - proposer d'animer des commissions
PF 503	% d'arbitres licenciés de la saison N-1 fidélisés	Cumulable	>70% : 1 pts >80% : 1,5 pts >90% : 2,5 pts			Données générées automatiquement. % de licences arbitres de la saison précédents renouvelées cette saison (éditée) par rapport au nombre total de licences de cette même catégorie la saison précédente	Fidélisation arbitres :
PLAN DE FORMATION DES DIRIGEANTS BENEVOLES							
PF601	Cohérence du plan de formation des dirigeants vis-à-vis du projet club	Cumulable	Insatisfaisant : 0 pt Peu satisfaisant : 1 pt Satisfaisant : 1,5 pts Très satisfaisant : 2,5 pts			Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas de dirigeants qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 dirigeants, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs dirigeants et cohérence Très satisfaisant : plusieurs dirigeants en lien avec les besoins du club	Bibliothèque : - Parcours de formation des dirigeants - Bons formation FFF
PF602	Nombre de dirigeants formés au PFFD au club les 3 dernières saisons	Cumulable	2 dirigeants : 2 pts 4 dirigeants : 4 pts 6 dirigeants : 6,5 pts			Se rapprocher des IR2F pour contrôler la réponse. Dans les 3 saisons on compte, la saison en cours et 2 saisons en arrière	
PLAN DE FORMATION DES EDUCATEURS							
PF701	Cohérence du plan de formation des éducateurs vis-à-vis du projet club	Cumulable	Insatisfaisant : 0 pt Peu satisfaisant : 1,5 pts Satisfaisant : 3,5 pts Très satisfaisant : 5 pts			Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas d'éducateurs qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 éducateurs, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs éducateurs et cohérence Très satisfaisant : plusieurs éducateurs en lien avec les besoins du club	Bibliothèque : - Modules de formation des éducateurs (catalogue) - Bons formation FFF - FAFA Bourses formation
PF702	Nombre d'éducateurs formés par le club les 3 dernières saisons	Cumulable	3 éducateurs : 2 pts 6 éducateurs : 3 pts 12 éducateurs : 5 pts			Dans les 3 saisons on compte, la saison en cours et 2 saisons en arrière	
PLAN DE FORMATION DES ARBITRES							
PF801	Nombre d'arbitres formés par le club les 3 dernières saisons	Cumulable	1 arbitre : 1 pt 2 arbitres : 1,5 pts 3 arbitres : 2,5 pts			Dans les 3 saisons on compte, la saison en cours et 2 saisons en arrière	Bibliothèque : - Modules de formation des arbitres (catalogue)
PLAN DE FORMATION DES SALARIES ADMINISTRATIFS							
PF901	Cohérence du plan de formation des salariés vis-à-vis du projet club	Cumulable	Insatisfaisant : 0 pt Peu satisfaisant : 1,5 pts Satisfaisant : 3,5 pts Très satisfaisant : 5 pts Points BONUS			Voir en fonction du plan de formation Insatisfaisant : pas de salariés administratifs qui apparaissent dans le plan ou pas de cohérence Peu satisfaisant : 1 ou 2 salariés administratifs, faible cohérence Satisfaisant : plusieurs salariés administratifs et cohérence Très satisfaisant : plusieurs salariés administratifs en lien avec les besoins du club	Bibliothèque : - "Convention collective nationale du sport" - "Dispositif URSSAF" - "Le service civique au sein de votre club" - Outil de calcul de l'emploi associatif (CNOSF) - FAFA Emploi clubs - Dispositif SESAM

VOLET SPORTIF

MINIMA D'EQUIPES ENGAGEES

NUMERO QUESTION LABEL JEUNES	INTITULE QUESTION	TYPE QUESTION	BAREME LABEL JEUNES FFF CA	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FEMININES	BAREME LABEL JEUNES FFF CA FUTSAL	INFORMATIONS	PROPOSITION IDEE ACTION
PS201	Nombre d'équipes engagées dans les catégories de U12 à U19	Incontournable	<p>1 U12 - U13 : ESPOIR</p> <p>2 U12 - U13 + 1 U14 - U15 + 1 U16 - U17 ou 1 U18 - U19 : EXCELLENCE</p> <p>2 U12 - U13 + 1 U14 - U15 + 1 U16 - U17 + 1 U18 - U19 (ou 2 U18) : ELITE</p>			<p>Données générées automatiquement en fonction des données du club. Sont comptabilisés les équipes garçons et filles</p> <p>Si le système ne reconnait pas le bon nombre d'équipe, se rapprocher du service compétitions de votre centre de gestion afin qu'il paramètre au mieux les équipes.</p> <p>Si cela n'est pas possible, notez en commentaire le nombre réel d'équipe et ne tenez pas compte du résultat généré par le système.</p> <p>Les équipes en entente sont prises en compte uniquement si : - le club demandeur peut à lui seul répondre à tous les critères - si l'entente est faite pour aider un autre club qui n'a que 4 - 5 licenciés dans la catégorie (- de 10 joueurs pour foot à 8 et - de 15 joueurs foot à 11)</p> <p>Pour le club demandeur, un minima de 10 joueurs pour le foot à 8 et 15 joueurs pour le foot à 11 est demandé voir "foire aux questions" Pour que l'équipe soit comptabilisée, le nombre de plateaux (ou matchs) minimum est de 8</p>	
PS202 PS201 Féminines	Nombre d'équipes engagées dans la catégorie dans la catégorie U6F à U19F	Incontournable	<p>Aucune équipe engagée --> Non éligible</p> <p>1 équipe U6F-U13F --> Espoir</p> <p>1 équipe U6F-U11F + 1 équipe U12F-U19F --> Excellence</p> <p>1 équipe U6F-U11F + 1 équipe U12F-U15F + 1 équipe U16F-U19F --> Elite</p>	<p>Aucune équipe engagée --> Non éligible</p> <p>A minima 1 équipe U6F-U13F --> Bronze</p> <p>A minima 3 équipes U6F-U19F (dont au moins 1 équipe de U6F à U11F et au moins 1 équipe de U12F à U19F) --> Argent</p> <p>A minima 5 équipes U6F-U19F (dont au moins 2 équipes de U6F à U11F et au moins 2 équipes de U12F à U19F) --> Or</p>		<p>Les groupements peuvent être éligibles : se rapprocher des CT du territoire Pour les critères incontournables féminin : SOUS RESERVE DE VALIDATION A L'AG FFF de décembre, modification des critères incontournables</p> <p>Pour les clubs de niveau national (soumis à la licence club) même application. Pour le niveau Excellence et Elite, le centre de gestion propose des compétitions à cheval sur plusieurs catégories (ex U10F-U13F), il faut valider l'équipe dans la catégorie où le club compte le plus de licenciées. (8 licenciées U10F + 1 licenciée U13F = 1 équipe U6F-U11F) Aller voir obligatoirement dans la foire aux questions</p> <p>Pour l'équipe U16F-U19F, l'entente est valable si le club a, à minima 4 licenciées au club pour le foot à 8 et 6 licenciées pour le foot à 11. Pour que l'équipe soit comptabilisée, le nombre de plateaux (ou matchs) minimum est de 8</p> <p>Ne pas prendre en compte plus d'un tournoi ou match amical par saison pour les groupes</p> <p>Vous pouvez prendre en compte des organisations (tournoi ou match amical) qui ont lieu après la date de dépôt de candidature dans la mesure où il ne s'agirait pas d'un tournoi en trop</p>	<p>Développer la pratique féminine : - identifier/recruter/former un ou une éducatrice - ouvrir une EFF - créer ou se servir des outils de communication - organiser des journées portes ouvertes - mettre en place la fiche d'information</p> <p>Développer la pratique jeune : - animer un cycle foot dans les écoles primaires - intervenir dans le temps periscolaire - animer des séances dans les C.L.V. - organiser des portes ouvertes - organiser des stages vacances - tendre vers une catégorie d'âge = une équipe</p> <p>Développer la pratique Futsal : idem Possibilité de pratiquer sur les city stades pour les U6/U9 Possibilité de s'entraîner sur des terrains extérieurs</p> <p>Bibliothèque : - "organiser une journée portes ouvertes" - GIFE - GIFA - Guide de la pratique féminine - Plan de développement Futsal</p>

PS201 Futsal	Nombre d'équipes engagées dans la pratique Futsal *Peuvent être comptabilisées à partir de la catégorie U12-U13 Futsal, toutes les équipes engagées en entente, à condition que les effectifs du club évalué sur les catégories concernées soient supérieurs aux effectifs nécessaires à la participation aux rencontres	Incontournable			<p>* Moins d'1 équipe engagée dans une offre de pratique de U6 Futsal à U15 Futsal + moins d'1 équipe engagée dans une offre de pratique de U16 Futsal à U19 Futsal = NON ELIGIBLE</p> <p>* A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U6 Futsal à U15 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U16 Futsal à U19 Futsal = BRONZE</p> <p>* A minima 2 équipes engagées dans une offre de pratique de U6 Futsal à U11 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U12 Futsal à U15 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U16 Futsal à U19 Futsal = ARGENT</p> <p>* A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique U7 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique U9 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique U11 Futsal + 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U12 Futsal à U13 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U14 Futsal à U15 Futsal + A minima 1 équipe engagée dans une offre de pratique de U16 Futsal à U19 Futsal = OR</p>	<p>Possibilité entraînement Futsal la semaine mais si pas d'offre de pratique le week-end possibilité de jouer en herbe</p> <p>Recommandations, tendre vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour qu'une équipe Futsal soit comptabilisée elle doit avoir une pratique hebdomadaire (tolérance pour une pratique bimensuelle) d'entraînements et/ou de matches, d'octobre (au plus tard) à avril (au plus tôt). Une pratique associée de repli durant la période hivernale ne sera pas jugée suffisante. - Le terrain pour être à minima acceptable pour les entraînements doit être : <ul style="list-style-type: none"> - pour les U7/U9 : ½ terrain en gymnase ou terrain extérieur FFF ou city-stade ou « five » mais pas les terrains en herbe (même synthétiques). - A partir des U11 : uniquement en gymnase (sur tout le terrain) ou sur terrain extérieur FFF (sur tout le terrain) . <p>Le Nombre de joueurs maximum par groupe d'entraînement : maxi 16 joueurs pour les U7/U9 et maxi 20 à partir des U11</p> <ul style="list-style-type: none"> - Durée d'une séance : 1 heure minimum - Matériel obligatoire : ballons spécifiques futsal (au minimum un ballon pour 2), sinon, pour le reste, le matériel pédagogique habituel (chasubles, plots, etc...) - Pour que l'équipe soit comptabilisée, il faut que l'équipe participe régulièrement aux actions district/Ligue
--------------	--	----------------	--	--	---	--

COORDINATION ET ORGANISATION TECHNIQUE

3	Le club a-t-il défini une planification annuelle de formation pour ses catégories de jeunes ?	Cumulable Label Jeunes / Incontournable EFF	<p>Aucun : 0 pt</p> <p>Oui, pour 1/3 des catégories : 2 pts</p> <p>Oui, pour 1/3 dont les filles : 2,5 pts</p> <p>Oui, pour 2/3 des catégories ; 3 pts</p> <p>Oui, pour 2/3 des catégories dont les filles : 3,5 pts</p> <p>Oui, pour 100% des catégories M : 4 pts</p> <p>Oui, pour 100% dont les filles : 4,5 pts</p> <p>Si la réponse intègre les filles : Or</p> <p>Si non : Argent</p>	Réponse Oui --> Elite Réponse Non --> Excellence		<p>Lire un tiers, deux tiers et 100%</p> <p>Pour le niveau Espoir, les catégories sont dissociées comme cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - U6-U9 -U10-U11 -U12-U13 <p>Pour les niveaux Excellence / Elite, les catégories sont dissociées comme cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Foot d'animation - Pré-formation - Formation <p>Pour les clubs qui candidatent au Label EFF, la planification doit intéresser à minima un tiers de ces catégories pour prétendre au niveau OR</p> <p>Une planification est une Organisation du temps de la saison avec les dates</p> <p>LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS</p>	<p>Harmoniser la formation des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place une programmation pour l'ensemble des jeunes sur leur cursus de formation (U6 - U19 garçons et filles) - mise en place d'un classeur technique contenant des procédés techniques "types" ... - suivre les joueurs/ses détectés par les instances fédérales - créer des documents pas catégories sur la programmation avec des cycles <p>Bibliothèque :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir application my coachbyFFF - Fiche Yohan (planification)
PS302	Le club a-t-il formalisé des situations ou jeux de référence qu'il répète à plusieurs reprises tout au long de la saison ?	Cumulable	<p>Non : 0 pt</p> <p>Oui, pour 1/3 des catégories : 1,5pts</p> <p>Oui, pour 2/3 des catégories : 3 pts</p> <p>Oui, pour 100% des catégories : 4,5 pts</p>			<p>Est-ce qu'il y a un classeur technique du club ? Est-ce que les séances sont préparées et formalisées à l'avance ?</p> <p>Si le club est sur un niveau Espoir, le 100% va jusqu'au U13</p> <p>LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS</p>	
PS 303	Combien de réunions techniques plénières ?	Cumulable	<p>1 : 1 pt</p> <p>2 : 2 pts</p>			Réunion avec l'ensemble des éducateurs du club coordonnée par le RTJ	
PS304	Combien de réunions techniques par pôle ?	Cumulable	<p>1 : 2 pts</p> <p>2 : 3 pts</p>			Réunion avec l'ensemble des éducateurs du Pôle coordonnée par le responsable du Pôle et/ou le RTJ	
PS305	Le club organise-t-il des réunions techniques par catégorie ?	Cumulable	<p>Oui : 1 pt</p> <p>Non : 0 pt</p>			<p>Ce sont les réunions où l'on parle d'un thème purement technique</p> <p>LE CLUB DOIT FOURNIR LES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS (une planification avec les thèmes et les sujets techniques – tactiques abordés, compte rendu...)</p> <p>Cohérence entre les pôles, les catégories</p> <p>(Projet de jeu , situation de référence, objectifs à atteindre en fin d'année ou fin de cycle ou de pôle ou passage du foot à 5 à 8 et à 11)</p> <p>Suivi individuel tests techniques et athlétiques en lien avec le PPF sur plusieurs années. (Livret du joueur)</p>	

METHODES PEDAGOGIQUES

PS510	Quelles sont les relations entre le club et une section sportive du premier ou second cycle ?	Cumulable	Aucune relation : 0 pt Au moins un joueur dans une section : 1 pt Le club intervient dans 1 section non labélisée FFF : 2 pts Le club intervient dans une section labélisée FFF : 4 pts			Ce sont des points bonus Si le club a des joueurs dans une section, cocher "une section" Si le club est le club support, cocher "club support" FFF et ou rectoralement Pour que la section soit reconnue il faut qu'elle soit validée avec le Cahier des Charges FFF	Améliorer ou créer des relations avec l'EN : - prendre contact avec les collèges et Lycées - recenser, identifier les forces du club - ouvrir des classes à horaires aménagés - orienter les meilleurs joueurs vers la section la plus proche - Se rapprocher du CT en charge du Foot en milieu scolaire - Utilisation du LIFE par les responsables des sections sportives
-------	---	-----------	--	--	--	--	---

PRATIQUES NOUVELLES PROPOSEES

PS601	Le club participe-t-il aux actions Futsal de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	Cumulable	non : 0 pt oui : 3 pts			A voir en fonction de l'offre proposée par le centre de gestion	Diversifier la pratique : - participer aux actions ligue et district - utilisation du GIFE - proposer des entrainements spécifiques - mise en place de journées découvertes - formation d'éducateur au CFF Futsal ou module Beach - développer l'offre loisir - faire la promotion de l'ouverture d'une "section" loisir et ou futsal pour les jeunes - participation aux modules spécifiques - faire de la promotion de l'ouverture de créneau ou de section Bibliothèque : - GIFE, GIFA - Dispositifs FFAA Equipement spécifiques (Futsal Foot5, Beach Soccer) - Guide d'accompagnement de la section loisir
PS602	Le club met-il en place des entrainements spécifiques Futsal ou des tournois Futsal pour les jeunes ?	Cumulable	non : 0 pt oui : 3 pts			Tenir compte des tournois (validés par le centre de gestion) et tenir compte de l'accueil des manifestations Futsal organisées par les instances Mise en place des règles Futsal	
PS603	Le club participe-t-il aux actions Beach soccer de la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	Cumulable	non : 0 pt oui : 3 pts			Pts bonus	
PS604	Le club met-il en place des entrainements spécifiques Beach soccer pour les jeunes ?	Cumulable	non : 0 pt oui : 2 pts			Pts bonus	
PS605	Le club participe-t-il à l'offre de pratiques "Foot Loisir" organisées par la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ? GolfFoot, Futnet, Foot5, Foot en marchant, FiFoot	Cumulable	non : 0 pt oui : 3 pts			Le club participe-t-il aux rencontres Loisir organisées par la FFF (Inter-club, Festi foot.....) par la ligue ou du district mises en place pour les jeunes ?	
PS606	Le club propose-t-il des créneaux Loisir au sein de ses activités pour les jeunes ?	Cumulable	non : 0 pt oui : 3 pts			Créneaux ouverts avec inscription libre	